



Subvention Vanuatu Australie pour les Communautés Scolaires

Les gouvernements du Vanuatu et de l'Australie continuent de travailler ensemble en cette période difficile. Ils accordent une subvention unique pour les actions suivantes :

1. Donner un coup de pouce économique à la communauté locale
2. Répondre à un besoin scolaire tel qu'indiqué dans le Plan d'Amélioration de l'École (PAE) ou convenu qui engage et bénéficie à la communauté
3. Encourager l'utilisation de ressources locales disponibles.

Subvention unique Vanuatu-Australie pour les communautés scolaires

 Subvention pour les écoles primaires (Années 1 à 6) **5 780VT**

Comment ça marche ?

- ✓ Subvention unique pour les écoles primaires gouvernementales et assistées enregistrées
- ✓ Payée par élève en fonction du taux d'inscription enregistré dans le SIGEV Ouvert (total de 53 766 élèves au primaire)
- ✓ 100% de la subvention payée en novembre 2020
- ✓ Les communautés scolaires doivent être d'accord sur l'utilisation de la subvention
- ✓ La subvention est dépensée et son utilisation rapportée dans les 12 mois

Bénéficiaires



Élèves



Écoles



Communautés Scolaires

Comment utiliser la subvention ?

- ✓ Les directeurs d'école doivent consulter le Conseil de l'école et l'Association de la communauté scolaire sur la façon d'utiliser la subvention en suivant les trois critères ci-dessus.
- ✓ La subvention peut être utilisée pour une activité du PAE existant ou une nouvelle activité.
- ✓ Des exemples d'activités :
 - o Maintenance et petites réparations
 - o Construire des infrastructures WASH
 - o Créer un jardin pour l'école ou la communauté
 - o Fournir des repas pour les élèves.

Si vous avez une idée de la façon dont votre collectivité pourrait utiliser cette subvention, communiquez avec le directeur et le conseil scolaire de votre école primaire locale.

Exigences de compte rendu administratif

- ✓ Les directeurs d'école et les conseils scolaires doivent rendre compte de cette Subvention Vanuatu Australie pour les Communautés Scolaires.
- ✓ Toute dépense doit être déclarée et enregistrée dans le SIGEV Ouvert.
- ✓ Toutes les écoles sont tenues de soumettre leur rapport au BPE au plus tard le 30 novembre 2021.
- ✓ Les BPE doivent compiler tous les rapports des écoles et présenter le rapport provincial avant le 15 décembre 2021.

Suivi et audit de la subvention

Le MdEF et le gouvernement de l'Australie sont responsables du suivi et de l'audit de l'utilisation de cette subvention.

Pour de plus amples renseignements sur la Subvention Vanuatu Australie pour les Communautés Scolaires, communiquez avec votre directeur ou votre Bureau Provincial de l'Éducation (BPE) :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE MALAMPA : 33 885 PÉNAMA : 33 990 SANMA : 33 800 SHÉFA : 33 490 TAFÉA : 33 910 TORBA : 33 950



moet.gov.vu



moetvanuatu



Ministère de l'Éducation et de la Formation
Gouvernement du Vanuatu

